



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION

Direction D - Traduction
FR.3 - Unité 3 de langue française

Bruxelles, le 28 juin 2013
DGT/D/FR.3/JLC

NOTE A QUI DE DROIT

Mlle Erell Le Lorec a effectué un stage à la Commission Européenne dans le département de langue française du 3 au 28 juin 2013.

Durant cette période, Mlle Le Lorec s'est acquittée des tâches qui lui ont été confiées avec beaucoup de sérieux et de conscience professionnelle. Elle a fourni des traductions de très bonne qualité et a toujours effectué les recherches terminologiques et documentaires nécessaires avec beaucoup de rigueur.

Ses traductions ont porté sur des documents, parfois complexes, à caractère législatif et/ou juridique et essentiellement de langue anglaise. Ses prestations ont totalement répondu à l'attente tant en productivité qu'en qualité.

Elle s'est en outre montrée soucieuse du respect des délais et a tenu le plus grand compte des conseils qui lui ont été donnés. Son comportement pendant son séjour de formation a été exemplaire à tous les points de vue.

Jean-Louis COBBAERT
Chef d'unité

Personne à contacter:

Jean-Louis COBBAERT, Téléphone: +32 229-56812



Bruxelles, le 28 juin 2013
DGT.R.1/EG/jb – (2013)2272534

ATTESTATION

Mme Erell Le Lorec, née le 10 décembre 1991, de nationalité française, a effectué un séjour de formation non-rémunéré au sein de l'unité DGT.D.FR.3 du 3 au 28 juin 2013.

Durant cette période, Mme Le Lorec a presté l'horaire normal, à savoir 7h30 par jour du lundi au vendredi, pour un total de 150 heures.

Elizabeth Georgiadou



Bruxelles, le 25.6.2013

RAPPORT DE FIN DE SÉJOUR

1. NOM DU STAGIAIRE : Errell LE LOREC NATIONALITÉ : Française
2. DURÉE DU SÉJOUR : du 3.6.2013 au 28.6.2013
3. AFFECTATION (en entier, S.V.P.) :
Direction générale : DGT
Direction : D
Unité : FR3
4. NOM DU CONSEILLER : Pascale Chateau
5. PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ÉTUDIANT(E) :

Traduction de textes vers le français

6. APPRÉCIATION DU CONSEILLER :

M^{elle} LE LOREC s'est acquittée des tâches qui lui ont été confiées avec beaucoup de sérieux et de conscience professionnelle. Elle a fourni des traductions de très bonne qualité et a toujours effectué les recherches terminologiques et documentaires nécessaires avec beaucoup de rigueur. Elle s'est en outre montrée soucieuse du respect des délais et a tenu le plus grand compte des conseils qui lui ont été donnés. Son comportement pendant son séjour de formation a été exemplaire à tous les points de vue.

Le Conseiller